

Les offres d'intégration

Les offres d'intégration aident les personnes étrangères à mieux connaître les structures ordinaires, à pouvoir y entrer plus facilement. Par exemple l'école, la formation, le travail et le domaine de la santé. Ainsi, les personnes étrangères peuvent mieux participer à la vie de la société.

1. Les informations et les conseils

Les personnes qui arrivent dans le canton du Jura reçoivent des informations et des conseils sur, par exemple :

- la vie quotidienne
- les droits et les devoirs
- les cours de français
- le soutien aux jeunes enfants
- la formation
- le travail
- la protection contre le racisme.

Après leur arrivée, les personnes sont invitées à une séance de Bienvenue. La commune et le canton leur souhaitent la bienvenue et leur donnent des informations sur la vie dans le canton et sur les services utiles.

Pour plus d'informations et conseils sur l'intégration et la lutte contre le racisme, contactez ce Bureau :

Bureau de l'Intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme

Faubourg des Capucins 20 – 2800 Delémont

Courriel : secr.bi@jura.ch

Tél. 032 420 51 12

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.

L'AJAM propose des offres d'information et de conseil spécialement pour les personnes qui viennent de l'asile.

Centre de documentation pour tous

À la Bibliothèque cantonale jurassienne à Porrentruy, un Centre de documentation est ouvert à tout le monde, au public comme aux professionnels. On trouve des informations sur les thèmes de l'intégration et du racisme.

2. Les cours de français

Apprendre le français est important pour bien se comprendre et pour trouver un travail ou une formation. Cela aide aussi à régler les problèmes de tous les jours.

Les cours de français dans le canton du Jura

Le programme COMUNICA propose des cours de français pour les personnes étrangères, du niveau Débutant (A1) au niveau Avancé (B2). Ces cours ne sont pas chers. Dans le programme COMUNICA, il y a aussi des cours pour les personnes qui ne connaissent pas notre alphabet ou qui ont des difficultés à lire ou écrire : les cours d'alphabétisation.

Certaines communes payent une partie des frais d'inscription.

Le Centre d'animation et de formation pour femmes et familles (CAFF) propose des cours de français pour les femmes, avec un service de garde d'enfants sur place. Ces cours ne sont pas chers.

Il y a d'autres cours de français dans la région.

L'AJAM propose aussi des cours de langues spécialement pour les personnes qui viennent de l'asile

Quel niveau de français ?

Pour connaître le niveau de français d'une personne, on utilise souvent le « Cadre européen commun de référence pour les langues - Apprendre, Enseigner, Évaluer (CECR) ».

Ce cadre va du niveau A1 (débutant) au niveau C2 (maîtrise parfaite). Pour suivre une formation professionnelle, il faut souvent avoir un niveau B1 ou B2.

Le test « fide » contrôle le niveau de français pour la vie de tous les jours en Suisse. Il teste le niveau de la langue orale (parler) et de la langue écrite. Les résultats sont donnés dans un « Passeport des langues ». Ce passeport peut être utilisé pour chercher un emploi, pour demander un permis de séjour ou d'établissement, ou pour demander la nationalité suisse.

3. La formation et le travail

Beaucoup de gens viennent vivre dans le canton du Jura pour travailler. De plus, 5% des personnes étrangères viennent dans le canton du Jura pour suivre une formation professionnelle.

Mais souvent, pour les personnes étrangères, c'est difficile de s'intégrer dans le monde du travail. C'est difficile pour différentes raisons : les démarches administratives sont compliquées, les écoles et les formations de leur pays ne sont pas les mêmes qu'en Suisse, les expériences et les diplômes de leur pays ne sont pas reconnus en Suisse, les personnes ne parlent pas assez bien le français, elles n'ont pas beaucoup d'amis ou de connaissances. Parfois, les personnes sont victimes de discrimination ou d'injustice quand elles cherchent un travail ou à leur place de travail.

Des aides pour chercher un travail

L'Office régional de placement (ORP) aide les personnes pour chercher un travail . Deux brochures sont disponibles au Bureau de l'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme. Voici les titres :

- « Rechercher un emploi dans le canton du Jura » (informations et outils)
- « Tous égaux face à l'emploi. Guide des bonnes pratiques pour la prévention du racisme et des discriminations dans le monde du travail » (surtout pour les employeurs)

Des aides pour trouver et commencer une formation

Les programmes PréFOR et PAI + sont pour les jeunes entre 16 et 25 ans, arrivés en Suisse.

Ces programmes aident ces jeunes à entrer, plus tard, dans une formation professionnelle.

Le Service de la formation post-obligatoire (après l'école obligatoire) aide les jeunes et les adultes à trouver une formation professionnelle .

L'AJAM propose aussi une aide pour trouver une formation spécialement pour les personnes qui viennent de l'asile.

4. La petite enfance (de 0 à 4 ans)

Les premières années de vie sont importantes pour le développement d'un enfant. Pendant ce temps, l'enfant apprend beaucoup de choses. C'est important de donner à l'enfant, des bases solides, surtout pour son parcours scolaire.

Le Centre d'Animation et de Formation pour Femmes et Familles (CAFF) propose des ateliers pour parents et enfants.

Dans ces ateliers, on parle du rôle de parent. On parle aussi de ce sujet : « Comment préparer l'enfant à bien commencer l'école ».

« Petits:pas » est un programme proposé par Familles2000.

Ce programme soutient le développement des enfants. Il les aide à s'intégrer dans la société. Par des jeux et des activités avec leurs parents, les enfants apprennent à parler, bouger, avoir des amis, gérer leurs émotions, etc.

« Bain de livres » organise des activités autour des livres et des histoires dans plus de 80 langues.

Livres et jeux sur le Vivre-ensemble : il existe des livres et des jeux pour parler aux enfants des différentes cultures et du Vivre-ensemble. Certains livres et jeux sont disponibles à la Bibliothèque cantonale jurassienne à Porrentruy.

Le français et les enfants

Les enfants de langue étrangère devraient entrer en contact le plus tôt possible avec des enfants francophones. C'est important qu'ils apprennent le français avant d'aller à l'école. Les crèches, les jardins d'enfants ou les offres spéciales pour parents et enfants sont très bien pour cela.

Les parents doivent aussi beaucoup utiliser leur propre langue avec les enfants. C'est aussi important.

Par exemple : beaucoup parler aux enfants, les écouter, leur raconter des histoires dans leur propre langue.

Les enfants scolarisés peuvent aussi suivre des cours dans leur propre langue. Ces cours sont appelés : les cours de langue et de culture d'origine (cours LCO). Ces cours sont généralement organisés par l'ambassade ou le consulat ou une association du pays d'origine.

Les écoles fournissent tous les renseignements au sujet des cours LCO.

5. Le "Vivre-ensemble"

Tout le monde doit se sentir bien dans notre canton. Chaque personne fait partie de la société et apporte ses compétences pour le bien de tous. Chaque personne peut s'engager dans la vie de tous les jours, dans sa commune, son quartier ou avec ses voisins.

Les associations, les groupes de personnes étrangères et les communautés religieuses sont aussi importantes pour cela. Il est aussi possible de faire du bénévolat.

Vous voulez créer des projets pour soutenir le « Vivre ensemble » ?

Vous trouvez des informations utiles et des conseils à cette adresse :

Bureau de l'Intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme

Faubourg des Capucins 20

2800 Delémont

Courriel : secr.bi@jura.ch

Tél. 032 420 51 12

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.

Pour les femmes

Le Centre d'Animation et de Formation pour Femmes et Familles (CAFF) propose des ateliers et des activités pour les femmes migrantes. Ces ateliers donnent la possibilité de parler en français et de connaître de nouvelles personnes.

Pour tout le monde (hommes et femmes)

LARC, géré par Caritas Jura, est un lieu ouvert à tous. Ce lieu propose des activités pour se rencontrer et connaître de nouvelles personnes.

Le Bureau de l'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme organise parfois des événements comme des tables-rondes ou des expositions sur des sujets liés à l'intégration ou au racisme.

6. La lutte contre les discriminations et le racisme

Une personne est traitée de manière injuste ? Elle est moins respectée que les autres à cause :

- de son origine
- de son sexe
- de son âge
- de sa langue
- de sa situation sociale
- de son mode de vie
- de sa religion, de ses valeurs, ou de ses opinions politiques
- ou à cause d'un handicap physique, mental ou psychique ?

Alors cette personne est victime de discrimination.

On dit aussi : cette personne est discriminée.

Dans la Constitution suisse, c'est écrit : personne ne doit être discriminé.

L'article 261bis du Code pénal punit les actes publics de discrimination.

Pourtant on trouve des discriminations et du racisme dans beaucoup de domaines de la vie.

Par exemple au travail, dans la recherche d'un logement ou dans les relations avec les voisins.

Cela peut être sous la forme de paroles blessantes, d'agressions ou même d'injustices. Malheureusement cela se passe souvent de manière cachée. On ne le voit pas.

Vous êtes victime de discrimination ou de racisme ?

Où vous avez vu des actes de discrimination ou de racisme ?

Alors contactez ce Bureau :

Bureau de l'Intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme

Faubourg des Capucins 20 – 2800 Delémont

Courriel : secre.bi@jura.ch

Tél. 032 420 51 12

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.

Là, vous trouvez là de l'écoute, des informations et des conseils.

Ce Bureau note et enregistre tous les cas de discrimination dans le canton du Jura.

Envie de vous engager contre le racisme ?

Ce Bureau vous conseille et vous soutient dans vos projets contre le racisme.

7. L'interprétariat et la traduction

Quand vous arrivez en Suisse, vous ne parlez pas encore le français, ou vous ne le comprenez pas bien. Mais très souvent, c'est important de bien se comprendre.

Pour des situations simples, vous pouvez demander à des amis, à la famille ou à des personnes de votre communauté, de vous aider à traduire.

Mais pour des conversations importantes, ou privées (par exemple, avec un médecin, à l'école ou pour des papiers officiels), c'est mieux d'appeler un interprète professionnel.

Le Service « se comprendre » de Caritas Suisse propose des interprètes professionnels.

Ce sont des interprètes communautaires. Certains viennent de votre pays. Ils parlent votre langue et connaissent aussi votre culture. Ils travaillent en personne, par téléphone ou par vidéo. Ces interprètes peuvent aussi vous aider pour des démarches spéciales.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.bonjour-jura.ch/fr/integration/les-offres-dintegration